



Droit et Gestion des entreprises du secteur agricole



Responsables pédagogiques : Laurent Julien, Maître de conférences (UT1)

Anne CHAUFFRIASSE, Formatrice Conseillère FC au C.F.P.P.A

Diplôme national – L3 : Semestre 5 et 6

Délivré en partenariat avec **L'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville.**

PRÉSENTATION

Objectifs :

L'objectif de cette licence professionnelle est de répondre aux besoins nouveaux du secteur de « l'agro-service » : entreprises agricoles, para-agricoles, agroalimentaires, d'agroéquipement, mais aussi les organisations professionnelles agricoles, les centres d'économie rurale et les cabinets d'expertise comptable... L'évolution du secteur agricole pousse en effet ces acteurs à rechercher des collaborateurs dotés d'une formation de plus en plus polyvalente comprenant non seulement des qualifications en comptabilité et en gestion mais aussi de solides références en droit et fiscalité.

Pour répondre à ces exigences nouvelles, cette licence professionnelle a pour ambition de former des « assistants ou techniciens conseil » capables :

- d'analyser au regard de l'ensemble des paramètres pertinents une situation, une activité, une entreprise ou un secteur d'entreprises.
- d'apporter aux décideurs un conseil adapté à la situation diagnostiquée en proposant une stratégie et en les alertant sur les problématiques.
- de servir d'interface entre les décideurs et les experts agricoles sollicités à propos de l'activité de l'entreprise ou de l'organisme agricole.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

Compétences :

- Connaître les principales règles de la comptabilité agricole et de la gestion financière des exploitations agricoles (calculs de rentabilité,...) pour évaluer les performances économiques et financières d'une exploitation ; les contraintes juridiques qui s'imposent à l'activité agricole (droit des sociétés, fiscalité, droit du travail, contrôle des structures, droit foncier..) pour apprécier la conformité de l'activité à son environnement réglementaire et proposer des structurations juridiques pertinentes .
- Connaître et être capable de mobiliser les éléments structurant du secteur agricole (aides PAC, démarche qualité...) pour développer l'activité de l'exploitation.
- Être capable de repérer l'ensemble des paramètres économiques, financiers, juridiques, environnementaux pertinents pour élaborer un diagnostic global d'une exploitation ; d'élaborer des projections sur l'évolution de l'exploitation agricole et du secteur (par exemple évolution de la PAC, réforme fiscale, volatilité des marchés..) permettant l'aide à la décision en avenir incertain.

Métiers visés :

A l'issue de leur formation, les diplômés du parcours type Droit et Gestion des entreprises du secteur agricole occupent des postes dans des secteurs d'activité liés tant au conseil ou à l'expertise comptable, qu'au management en tant que :

- | | |
|-----------------------|--|
| ▪ Exploitant agricole | ▪ Collaborateur en cabinet d'expertise comptable |
| ▪ Comptable-conseil | ▪ Chargé de clientèle agricole en banque |
| ▪ Conseiller agricole | ▪ Responsable Marketing et Commercial |
| ▪ Assistant comptable | ▪ Formateur |

En Savoir + : Consultez les enquêtes sur l'Insertion Professionnelle des diplômés réalisées par l'OFIP :

L'OFIP (l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie le devenir universitaire et professionnel des anciens étudiants : poursuites et reprises d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, situation à 30 mois (emploi, études, chômage,...), caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique,...).

Les enquêtes sont mises en ligne sur le site d'UT1 rubrique « Orientation et Insertion » ou consultables au SUIO-IP.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le programme de formation est prévu **d'octobre à mai en alternance** à raison d'une moyenne de **3 semaines en centre de formation et 3 semaines de stage en entreprise**. Les périodes en centre de formation se déroulent sur le site de l'Université Toulouse 1 Capitole et sur celui de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle de Toulouse-Auzeville.

Les enseignements sont assurés en synergie par des enseignants de l'Université, des enseignants de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur agricole.

L'action de formation se déroule sur une période de 10 mois et représente un volume horaire global de 388 heures.

Eléments pédagogiques		Compétences visées	Contenus
SEMESTRE 5 – 20 crédits – 196h TD			
UE 1 : Droit 3 crédits	Introduction au droit 21h TD	Acquérir les notions juridiques indispensables à la formation	
UE 2 : Droit 10 crédits	Droit de l'entreprise 112h TD	Maîtriser les outils juridiques utiles à la vie de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - droit des sociétés - fiscalité agricole - baux ruraux - droit des coopératives agricoles - transmission d'entreprises - droit du travail
UE 3 : 7crédits	Outils de la gestion 63h TD	Acquérir les outils de la gestion de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - comptabilité - techniques quantitatives - informatique
SEMESTRE 6 – 40 crédits – 192h TD			
UE 4 : 7 crédits	Politiques publiques 73h TD	Appréhender l'environnement réglementaire de l'activité agricole	<ul style="list-style-type: none"> - droit foncier - droit de l'environnement - démarches qualité - crédits et aides publiques - droit de l'urbanisme - contrôle des structures
UE 5 : 10 crédits	Management 98h TD	Concevoir et conduire le projet de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - diagnostic de l'entreprise - marketing - conseil et aide à la décision
UE 6 : 3 crédits	Anglais 21h TD	Développer un niveau de langue adapté à la mise en œuvre de l'activité	Anglais
UE 7 : 3 crédits	Stage 14 semaines	Réaliser en autonomie une étude en réponse à une demande spécifique du milieu professionnel	Mémoire et soutenance devant un jury
UE 8 : 3 crédits	Projet tuteuré 20h TD	D'une durée de 14 semaines minimum, le stage est encadré par un enseignant tuteur et par un tuteur professionnel.	Rapport et évaluation collective devant un jury

Bonification semestrielle : activités physiques et sportives.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, au-delà de l'approche classique du **cours magistral articulé avec ses travaux dirigés**, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situations, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires

de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique :

- **Professeur des universités:** Krajeski Didier.
Maîtres de conférences: Laurent Julien ; Hermon Carole ; Izac Laurent.
- **Intervenants professionnels:** Amelin Laurent ; Baby Guy ; Evrard Edith ; Fabre Paul ; Guillen Denis ; Pasqualini Aries Stéphanie ; Petiot Christian ; Petitjean Cindy ; Recasens Colette ; Sarraute Jean Luc ; Tardy Olivier.

Contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen, conformément à la réglementation en vigueur.

PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES

Des accords de coopération et d'échanges existent avec des pays de l'Union Européenne et d'autres pays étrangers. Les candidatures se font au cours de l'année précédant la mobilité. Pour plus de renseignements, consulter le site internet www.ut-capitole.fr (rubrique Europe et international).

MODALITÉS D'ADMISSION

Public visé :

Admission sur dossier éventuellement complété d'un **entretien**. La présentation, dans le dossier de candidature à la licence professionnelle, d'un projet de stage crédible ou garant de perspectives professionnelles sera accueillie favorablement. La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue.

- **En formation initiale** : s'adresse aux étudiants titulaires de 120 ECTS, soit des quatre premiers semestres de licence (L2) notamment d'AES, de Droit, de Gestion, de Sciences économiques, d'Economie et Droit, d'un diplôme de niveau BAC +2 compatible avec la spécialité (notamment BTSA, DUT, DEUST, BTS des filières droit, gestion, sciences économiques, administration, commerce, technologies agricoles, agroalimentaires et gestion de l'entreprise agricole...).

- **En formation continue** : s'adresse aux salariés souhaitant évoluer professionnellement ou se reconvertir. Ils doivent être diplômés de niveau III ou reconnus de même niveau avec une expérience d'au moins 3 ans dans une entreprise ou un organisme du secteur agricole.

La formation est ouverte aux salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation ou d'un plan de formation.

Statistiques d'admission 2015-2016

Nombre de demandes	Inscrits	Présents aux examens	Admis	Admis / Présents
	14	13	9	69,2%

Capacité d'accueil : La capacité d'accueil pour le parcours Droit et Gestion des entreprises du secteur agricole est fixée à 20 places.

Dates clés de candidatures :

Pour les étudiants dont le diplôme d'accès est français :

Le dossier de candidature sera disponible à compter **fin mars** à l'adresse suivante :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/candidatures.

Dossier à retourner par correspondance au Service des Formations Professionnalisées.

Pour les étudiants dont le diplôme d'accès est étranger :

Retrait et dépôt de candidature de **mi-janvier au 30 avril** par téléchargement à l'adresse suivante :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/titulaire-d-un-diplome-etranger.

Dossier à retourner aux Services Communs des Relations Européennes et Internationales.

Ces dates sont impératives, aucune demande ne sera examinée au-delà.

Pour plus de détails, consulter l'onglet admission du diplôme (rubrique formation) sur le site de l'université.

Tarifs en formation continue : voir tarifs sur le site de l'Université.

AIDE À LA RÉUSSITE EN LICENCE

Différentes mesures ont été mises en place :

- Tutorat d'accueil tout au long de l'année au SUIO-IP.
- Tutorat pédagogique pour l'aide au travail universitaire et à la méthodologie avec les étudiants de Master 2.
- Tutorat de bibliothèques sous la forme d'ateliers de recherche documentaire au Service Commun de Documentation.
- Organisation de test de niveau en langue dans le cadre du Centre de Ressources en Langues et du Département des Langues.

PROJET TUTEURÉ

Les étudiants, en groupe de 3 ou 4, travaillent sur une problématique qui leur est proposée dans le cadre du projet tuteuré par un professionnel du secteur. Le projet tuteuré leur permettra sur des plages horaires libérées à cet effet de travailler en groupe et en autonomie sur des sujets juridiques, comptables ou touchant à la gestion des entreprises agricoles. Ils seront amenés à proposer des solutions au demandeur sur la base de leurs recherches, parfois même d'enquêtes de terrain. Le projet tuteuré fait l'objet d'une **évaluation collective** devant un jury comprenant un enseignant et le professionnel demandeur. Ce projet pourra, suivant le cas, faire l'objet d'une **présentation en milieu professionnel** (formations à des adhérents, conseil d'administration...).

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Stage :**

Le stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage entre vous, l'établissement d'accueil et l'université (disponible sur l'ENT rubrique "Etudier"). Contacter le Bureau des stages.

- **Accompagnements à l'insertion :**

Des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle sont organisés et animés par le SUIO-IP :

- Construction d'un projet professionnel : valoriser ses expériences ; identifier ses atouts, ses qualités ; construire son projet.
- Techniques de recherche d'emploi : CV, lettres de candidature, préparation aux entretiens.
- Mobilité internationale : CV, lettre de motivation et entretien en anglais, candidatures en espagnol.
- Construction de son Portefeuille d'Expériences et de Compétences via la plateforme numérique PEC.

Des mini-conférences et des journées métiers sur des thèmes variés sont programmées tout au long de l'année : « Comment rechercher un stage », « Les clés pour réussir ses premiers pas en entreprises », « Le VIE »...

Le calendrier de ces ateliers, mini-conférences et manifestations est consultable au SUIO-IP, dans la newsletter de l'Université ainsi que sur le site internet d'UT1 Capitole (rubrique "orientation et insertion" et rubrique "actualité").

Les inscriptions s'effectuent en ligne.

Au SUIO-IP, **un chargé d'orientation et d'insertion professionnelle vous informera et vous conseillera** (sans rendez-vous). Vous y trouverez également des **ressources documentaires sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle**.

- **Réseau Alumni :**

Rejoignez le réseau professionnel de l'Université Toulouse 1 Capitole sur <https://alumni.ut-capitole.fr> et consultez les offres de stage/emploi, annuaires des diplômés/étudiants/entreprises, actualités, événements et groupes de discussions.

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle :
<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion>
<http://suiio-ut-capitole.centredoc.fr>

CONTACTS

Université Toulouse 1 Capitole
Service des Formations Professionnalisées
Bureau AR 137 bis

2 rue du Doyen Gabriel Marty
 31042 Toulouse Cedex 9
 Courriel : Scolformprof09@ut-capitole.fr
 Tél : 05 61 63 39 95



Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Anciennes Facultés)

2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9
 Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
 Tél : 05 61 63 37 28

Établissement Public d'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville

Cité des Sciences Vertes - BP 72647 - RN 113
 31326 Castanet-Tolosan
 Courriel : epl.toulouse@educagri.fr
 Tél : 05 61 00 30 70 - Fax : 05 61 00 39 78

CFPPA

Cité des Sciences Vertes
 BP 72647 - 31326 Castanet-Tolosan
 Tél : 05 61 00 30 70 - Fax : 05 61 00 39 78

Service Communs des Relations Européennes et Internationales

Bureau des étudiants étrangers entrants
Bureau J 104 (Bâtiment J)
 2 rue du Doyen Gabriel Marty
 31042 Toulouse Cedex 9
 Courriel : envol@ut-capitole.fr
 Tél : +33 (0)5 61 63 35 46

Formation continue – FCV2A

Manufacture des Tabacs - Bât. Q, 1^{er} étage
 21, allée de Brienne - 31042 Toulouse Cedex 9
 Courriel : m2fcv2a@ut-capitole.fr
 Tél : 05 61 12 86 56

Bureau des stages

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379 et 381
 Courriel : stages@ut-capitole.fr
 Tél : 05 61 63 35 18 et 05 61 63 37 35

Informations sur les stages (législation, offres de stage, convention de stage...) :
<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

Retrouvez les informations sur la formation sur :
<http://www.ut-capitole.fr/formations>
www.citesciencesvertes.fr